CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE
Programmes adaptés - Application Rentrée 2011
Option Internationale franco-marocaine du baccalauréat

PREAMBULE OIB

La classe de seconde est la première année de l'option internationale franco-marocaine du baccalauréat. Elle a pour objectif de développer chez les élèves le bilinguisme, le biculturalisme en assurant un enseignement en deux langues, le français et l'arabe, des faits historiques et géographiques. Elle favorise les regards croisés pour éviter tout déterminisme. Elle ouvre le cycle du lycée par une approche synthétique et problématisée propre à l'enseignement de l'histoire et de la géographie pour répondre, grâce à la recherche du sens et à l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique, aux finalités culturelles, civiques et intellectuelles de cet enseignement.

En classe de seconde option internationale, l'histoire et la géographie font partie des enseignements obligatoires. Les programmes enseignés se réfèrent en partie aux programmes nationaux d'enseignement en classe de seconde - arrêté du 8 avril 2010 (BO spécial n°4 du 29 avril 2010).

Les modalités de leur mise en œuvre :

- parité horaire entre les deux langues soit deux heures par semaine pour chacune pour un cumulé de quatre heures hebdomadaires ;
- parité horaire entre les deux disciplines histoire et géographie ;
- place importante des études de cas en géographie et des études délimitées et mises en perspective en histoire ;
- utilisation des technologies de l'information et de la communication ;
- liberté et responsabilité pédagogiques des professeurs qui peuvent construire leur itinéraire, non seulement au sein de chacun des programmes d'histoire et de géographie, mais encore en les articulant, autant qu'ils le jugeront nécessaire, autour de points de convergence.

L'enseignement dans cette option prendra en compte les spécificités historiques et géographiques de la civilisation, de l'espace et de l'Etat marocain autour de « questions » spécifiques inscrites au programme.

Cette mise en œuvre doit également préparer les élèves à la poursuite d'études supérieures ; dans cette perspective, une attention soutenue sera particulièrement accordée au développement du sens critique et à l'organisation d'un travail autonome.

Le traitement des « questions » obéit aux « objectifs d'apprentissage », choix et prescriptions de « mise en œuvre » définis dans les programmes arrêtés le 8 avril 2010 (BO spécial n°4 du 29 avril 2010) qui sont rappelés ci-dessous.

PREAMBULE

La classe de seconde est à la charnière du collège et du lycée : il s'agit tout autant d'y prolonger les acquis du collège que d'initier les démarches propres au lycée. Les finalités culturelles, civiques et intellectuelles de l'enseignement sont communes à l'histoire et à la géographie.

Au collège, les élèves ont acquis des connaissances, des notions, des méthodes, des repères chronologiques et spatiaux. Ils ont pris l'habitude d'utiliser des démarches intellectuelles. Il ne s'agit pas au lycée de reprendre à l'identique le parcours chronologique et spatial du collège en l'étoffant, mais de mettre en œuvre une approche synthétique, conceptuelle et problématisée. Les programmes d'histoire et de géographie permettent la compréhension du monde contemporain par l'étude des sociétés du passé qui ont participé à sa construction et par celle de l'action des sociétés actuelles sur leurs territoires.

La démarche par laquelle les connaissances sont acquises, la recherche permanente du sens, l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique contribuent à la formation des élèves ; ces opérations leur donnent une vision dynamique et distanciée du monde, fondement nécessaire d'une citoyenneté qui devient au lycée une réalité effective.

Dans la panoplie des supports et méthodes que peut mobiliser le professeur d'histoire et de géographie pour construire sa démarche pédagogique, les technologies de l'information et de la communication doivent occuper une place croissante, tant comme supports documentaires qu'outils de production des élèves, en assurant l'implication de ses élèves, l'actualisation des informations et l'efficacité de leur transmission.

Afin de rendre accessibles ces objectifs, les contenus des programmes sont nettement délimités tout en préservant la liberté et la responsabilité pédagogiques du professeur. Dans ce cadre, le professeur choisit les modalités de ses enseignements, en respectant la parité horaire entre la géographie et l'histoire.

Objectifs d'apprentissage

Dans la construction de son enseignement, en s'appuyant sur les acquis du socle commun de connaissances et de compétences, le professeur vise comme objectifs d'apprentissage les connaissances, les capacités et les méthodes définies dans les programmes. Ces capacités et méthodes sont précisées dans le tableau ci-dessous. Elles sont indissociables de l'acquisition des connaissances.

Capacités et méthodes	
I- Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux	
1) Identifier et localiser	- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques - nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres
	- situer et caractériser une date dans un contexte chronologique -nommer et localiser un lieu dans un espace géographique - mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)
2) Changer les échelles et mettre en relation	- situer un événement dans le temps court ou le temps long - repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projections différents
	- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)
	- confronter des situations historiques ou/et géographiques
II- Maîtriser des outils et méthodes spécifiques	
1) Exploiter et confronter des informations	- identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)
	- prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire
	- cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée
	- critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)
2) Organiser et synthétiser des informations	- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique
	- réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition)
	- rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique
	- lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description
3) Maitriser le vocabulaire bilingue	- connaitre et maitriser le lexique spécifique à l'histoire et à la géographie dans les deux langues
4) Utiliser les TIC	- ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires
III- Maîtriser des méthodes de travail personnel	
1) Développer son expression personnelle et son sens critique	- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs)
	- développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue
	- participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire
2) Préparer et organiser son travail de manière autonome	- prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)
	- mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective
	- utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects peu étudiés en classe

Histoire

Les Européens dans l'histoire du monde

Introduction

Au cours de la scolarité obligatoire, les grands repères chronologiques ont été situés, les fondements d'une culture historique commune ont été posés et les capacités inhérentes à une première formation intellectuelle que porte l'enseignement de l'histoire ont été acquises.
Le programme de seconde vise à approfondir cette formation intellectuelle ainsi que les capacités et les méthodes sur lesquelles elle repose, par un enseignement qui se veut plus thématique et plus problématisé, tout en respectant une progression chronologique soucieuse de restituer les grandes évolutions et d'identifier en leur sein des repères majeurs, des dynamiques spécifiques et des transitions et ruptures décisives.
Il a été conçu en cohérence avec le nouveau programme de première des séries générales et avec ceux en vigueur dans les séries technologiques, dans l'esprit d'une véritable première année de tronc commun.

Le fil conducteur du programme
Le programme invite à replacer l'histoire des Européens dans celle du monde, de l'Antiquité au milieu du XIXe siècle.
Cette approche ne se fait pas seulement sous l'angle d'une étude des héritages ou des fondements du monde d'aujourd'hui ; il faut aussi faire sentir aux élèves que des pans du monde du passé ont été « perdus » ou qu'il n'en reste plus que quelques traces. Ils comprendront ainsi qu'il est impossible d'appréhender ce passé à travers le prisme exclusif du présent.
Comme le programme de géographie, celui d'histoire place clairement au cœur des problématiques les femmes et les hommes qui constituent les sociétés et y agissent. Le libre choix laissé entre plusieurs études doit permettre en particulier de montrer la place des femmes dans l'histoire de ces sociétés.

Une réflexion à différentes échelles dans le temps mais aussi dans l'espace
L'inscription des questions dans des temporalités différentes est une des nouveautés majeures du programme. Certaines s'inscrivent dans le temps long, d'autres dans des temps plus courts, ce qui permet de faire la part de l'événement et des structures, des ruptures et des continuités, des permanences et des mutations. Le programme joue ainsi clairement sur les différentes échelles du temps. Cela impose des repérages temporels précis. Il joue aussi sur différentes échelles de l'espace, du local au mondial.

Un travail sur les sources faisant une large place à l'histoire des arts
Le travail sur les sources est essentiel, car il fonde la démarche historique. Il doit permettre aux élèves de s'exercer à une réflexion critique sur des sources de nature différente. C'est une étape vers la maîtrise progressive des outils et des méthodes de l'historien : il s'agit de faire comprendre que l'histoire n'est pas écrite une fois pour toute mais qu'elle reste une construction.
Parmi ces sources, les différentes formes de production artistiques doivent trouver toute leur place. Dans le cadre de chacun des cinq thèmes, il convient d'intégrer l'analyse historique d'une ou plusieurs œuvres d'art.

Pour traiter le programme
Le programme comporte cinq thèmes déclinés en questions. Après un thème introductif qui met en perspective la place des Européens dans le peuplement mondial, les quatre thèmes suivants permettent de saisir des moments essentiels de leur histoire, en les resituant si nécessaire dans leurs relations avec le monde.
Des possibilités de choix entre des questions des thèmes 3 et 4 et entre des études au sein de plusieurs des questions permettent au professeur d'éviter le risque de l'exhaustivité et d'exercer pleinement sa liberté et sa responsabilité pédagogiques.

Les Européens dans l'histoire du monde

Thème introductif – Les Européens dans le peuplement de la Terre 4 h

Question obligatoire	Mise en œuvre
La place des populations du bassin méditerranéen dans le peuplement de la Terre	- Le foyer de peuplement méditerranéen dans les grandes phases de la croissance de la population mondiale et du peuplement de la Terre, de l'Antiquité au XIXe siècle. - L'émigration d'Européens vers d'autres continents, au cours du XIXe siècle : une étude au choix d'une émigration de ce type.
L'exemple proposé est celui relatif à l'émigration européenne vers le Maghreb au XIXe siècle.	

Thème 2 - L'invention de la citoyenneté dans le monde antique 7– 8h

Questions obligatoires	Mise en œuvre
Citoyenneté et démocratie à Athènes (Ve-IVe siècle av. J-C.)	- La participation du citoyen aux institutions et à la vie de la cité : fondement de la démocratie athénienne. - La démocratie vue et discutée par les Athéniens.
Citoyenneté et empire à Rome (Ier- IIIe siècle)	- L'extension de la citoyenneté à l'Afrique du Nord romaine et les limites de la romanisation. - L'extension de la citoyenneté à l'ensemble de l'empire : l'édit de Caracalla.

Thème 3 – Sociétés et cultures dans l'espace méditerranéen du XIe au XIIIe siècle 12 - 14 h

Question obligatoire	Mise en œuvre
Des sociétés dominées par le fait religieux : monde musulman et chrétienté	La question traite de la place fondamentale du fait religieux dans l'espace méditerranéen médiéval en prenant appui sur trois études : - un élément de patrimoine religieux chrétien au choix (église, cathédrale, abbaye, œuvre d'art…), replacé dans son contexte historique; - un élément du patrimoine religieux musulman au choix : grande mosquée (Koutoubia, Tinmel, Qaraouine…), un ribat, replacé dans son contexte historique - un espace de cohabitation et/ou de confrontation entre les communautés religieuses (Andalousie, Sicile ...).
Circulation des hommes et des idées	La question présente la circulation des idées entre les rives de la Méditerranée à travers l'exemple d'un intellectuel (Al Idrissi, Ibn Rochd…). On insistera sur le parcours de l'individu mais aussi de son œuvre en questionnant ses sources et son influence.
On traite une question au choix parmi les deux suivantes	**Mise en œuvre**
Sociétés et cultures rurales	- La vie des communautés paysannes (travail de la terre, sociabilités, structures agraires…) à travers deux études de cas : un exemple pris dans le cadre d'un fief en Europe et l'autre au Maroc.
Sociétés et cultures urbaines	- L'essor urbain. - Étude de deux villes choisies dans deux aires culturelles différentes.

Thème 4 – Nouveaux horizons géographiques et culturels des Européens à l'époque moderne 12– 14h

Question obligatoire	Mise en œuvre
L'élargissement du monde (XVe-XVIe siècle) **On traite une question au choix parmi les deux suivantes**	La question traite des contacts des Européens avec d'autres mondes et de l'élargissement de leurs horizons géographiques en prenant appui sur une étude obligatoire : - de Constantinople à Istanbul : un lieu de contacts entre différentes cultures et religions (chrétiennes, musulmane, juive) ; sur une étude choisie parmi les deux suivantes : - un navigateur européen et ses voyages de découverte ; - un grand port européen ; et sur une autre étude choisie parmi les deux suivantes - une cité précolombienne confrontée à la conquête et à la colonisation européenne; - Pékin : une cité interdite ?
Les hommes de la Renaissance (XVe-XVIe siècle)	Une étude obligatoire : un réformateur et son rôle dans l'essor du protestantisme ; et une étude choisie parmi les deux suivantes ; - un éditeur et son rôle dans la diffusion de l'Humanisme; - un artiste de la Renaissance dans la société de son temps.
L'essor d'un nouvel esprit scientifique et technique (XVIe-XVIIIe siècle)	Deux études choisies parmi les trois suivantes : - un savant du XVIe ou du XVIIe siècle et son œuvre ; - les modalités de diffusion des sciences au XVIIIe siècle ; - l'invention de la machine à vapeur : une révolution technologique.

Thème 5 - Révolutions, réformes et regards à l'aube de l'époque contemporaine 20-24 h

Questions obligatoires	Mise en œuvre
La Révolution française : l'affirmation d'un nouvel univers politique	La question traite de la montée des idées de liberté avant la Révolution française, de son déclenchement et des expériences politiques qui l'ont marquée jusqu'au début de l'Empire. On met l'accent sur quelques journées révolutionnaires significatives, le rôle d'acteurs, individuels et collectifs, les bouleversements politiques, économiques, sociaux et religieux essentiels.
Libertés et nations en France et en Europe de 1815 à 1848	- Un mouvement libéral et national en Europe dans la première moitié du XIXe siècle. - 1848 : révolutions politiques, révolutions sociales, en France et en Europe. - Les abolitions de la traite et de l'esclavage et leur application.
L'éveil intellectuel du monde arabo-musulman au XIXe siècle	- La campagne d'Egypte (1799-1801) et les réformes de Mohamed Ali (1805-1848). - Le mouvement de réforme au sein du monde arabo-musulman (principes, applications et impasses).
Regards croisés Orient-Occident	Cette question traite de la perception de l'autre en montrant comment elle s'articule autour d'analyse du changement mais aussi la construction de stéréotypes entre Orient et Occident. - Deux exemples : un voyageur d'Orient en Occident et un voyageur d'Occident en Orient. - Le développement d'un nouvel orientalisme au XIXe siècle : la construction de l'Orient par les Européens est analysée et reconstruite à partir de l'étude d'une œuvre (picturale, littéraire ou musicale).

En histoire, comme en géographie, le programme a été conçu pour être traité dans un horaire annuel de 57 à 62 heures.

GÉOGRAPHIE

Sociétés et développement durable

Introduction

A l'école primaire et au collège ont été fixés les grands repères territoriaux et initié l'apprentissage des principales notions géographiques. Le programme de géographie de la classe de seconde permet la consolidation de ces acquis et la poursuite de l'étude de l'organisation, de l'aménagement et du développement des territoires à toutes les échelles.
Le programme de seconde est centré sur les questions de développement durable ; les approches effectuées dans ce domaine dans les classes précédentes seront ainsi enrichies et approfondies.

Le développement durable : fil conducteur du programme
Plaçant l'homme et l'humanité au cœur des problématiques, l'étude du développement durable met en relation le développement humain avec les potentialités de la planète. En croisant les dimensions sociales, économiques et environnementales, on s'interroge sur la façon dont les sociétés humaines améliorent leurs conditions de vie et subviennent à leurs besoins sans compromettre la satisfaction des besoins des générations futures. Le développement durable apparaît ainsi comme une autre façon de lire le monde, de le penser et de le gérer.
En classe de seconde, cette démarche fournit l'occasion de progresser dans la maîtrise des approches systémiques et dans la prise en compte de la complexité et de la hiérarchie des facteurs d'explication. La diversité des situations analysées conduit au constat qu'il n'y a pas un mode de développement durable, mais une grande pluralité d'entrées et d'actions possibles dans les politiques et les stratégies de développement.
Toute étude du développement durable nécessite donc un croisement des regards, des savoirs et des méthodes des différentes disciplines ; en ce qui concerne la classe de seconde, on s'attache en particulier à mettre en relief les approches complémentaires des programmes de géographie, de sciences de la vie et de la Terre et des sciences physiques et chimiques, par exemple à propos de thèmes tels que la nourriture, l'alimentation, l'eau ou l'énergie.

La démarche géographique, une contribution essentielle à l'éducation au développement durable
Par ses concepts, ses outils et ses méthodes conduisant à une mise en relation permanente des sociétés humaines avec leurs environnements, la géographie apporte une contribution majeure aux approches du développement durable, réactivant les questions de développement et les replaçant au cœur des débats de société. Elle intègre la nécessaire mise en perspective historique, ancre les problématiques dans les territoires à toutes les échelles spatiales, met en scène les acteurs et inscrit les réflexions dans une indispensable vision prospective. La géographie porte aussi une attention particulière aux villes qui accueilleront, en 2025, les deux tiers de la population de la planète.
Privilégiant le questionnement, l'exercice de l'esprit critique et l'apprentissage de l'argumentation qui conduisent à des choix raisonnés, la démarche géographique participe à la construction d'une citoyenneté éclairée et responsable qui constitue une des priorités du lycée.

Pour traiter le programme
Le programme comporte quatre thèmes, dont le premier et le troisième sont obligatoires ; un choix s'opère au sein des questions des thèmes deux et quatre. Le thème introductif doit permettre de cerner les enjeux du développement conduisant à une réflexion sur des modes plus durables de développement pour l'ensemble des sociétés de la planète ; il est abordé à partir de trois problématiques dont l'étude s'appuie sur des exemples. Chacune des questions des trois autres thèmes est développée à partir d'une étude de cas (deux pour les villes). Les thèmes 2, 3 et 4 et les questions qui les composent peuvent être traités dans un ordre différent en fonction du projet pédagogique du professeur.
Le programme de géographie de la classe de seconde privilégie en effet les études de cas conduites de préférence à grande échelle ; celles-ci sont mises en perspective par des comparaisons et des approches aux autres échelles spatiales en particulier à l'échelle planétaire. Au cours de l'année, leur choix doit prendre en compte la diversité des situations des sociétés sur l'ensemble de la planète, celles des pays riches où les politiques de développement durable progressent selon des modalités diverses, et celles des pays émergents ou en développement confrontés au double défi du développement et de la durabilité.

Sociétés et développement durable

Thème introductif – Les enjeux du développement 12-14 h

Question obligatoire	**Mise en œuvre** **L'étude de cette question prend appui sur les problématiques indiquées et intègre des exemples.**
Du développement au développement durable	- Un développement inégal et déséquilibré à toutes les échelles. - De nouveaux besoins pour plus de 9 milliards d'hommes en 2050. - **Quel développement pour le Maroc ? Etude d'une expérience locale Agenda 21** (Essaouira, Marrakech, Meknès, Rabat, Agadir…).

Thème 2 - Gérer les ressources terrestres 16-18 h

On choisit deux questions parmi les trois proposées	**Mise en œuvre** **Chaque question est abordée à partir d'une étude de cas mise en perspective et prend appui sur les problématiques indiquées.**
Nourrir les hommes	- Croissance des populations, croissance des productions. - Assurer la sécurité alimentaire. - Développer des agricultures durables ?
L'eau, ressource essentielle	- Inégalité de répartition et d'accès à la ressource. - Maîtrise de l'eau et transformation des espaces. - Gérer une ressource convoitée et parfois menacée ?
L'enjeu énergétique	- Besoin en énergie et gestion des ressources. - Impacts environnementaux et tensions géopolitiques. - Quels choix énergétiques pour l'avenir ?

Thème 3 – Aménager la ville 10-12 h

Question obligatoire	**Mise en œuvre** **L'étude de cette question est abordée à partir de deux études de cas mises en perspective, l'une choisie dans les pays développés, l'autre prise dans les pays émergents ou en développement.** **Elle s'appuie sur les problématiques indiquées.**
Villes et développement durable	- Croissance urbaine, étalement urbain, inégalités socio-spatiales. - Transports et mobilités. - Aménager des villes « durables » ?

Thème 4 - Gérer les espaces terrestres 16-18 h

On choisit deux questions parmi les trois proposées	**Mise en œuvre** **Chaque question est abordée à partir d'une étude de cas mise en perspective et s'appuie sur les problématiques indiquées.**
Les mondes arctiques, une « nouvelle frontière » sur la planète	- Un milieu contraignant, un nouvel espace en voie d'intégration. - Des ressources convoitées, des tensions entre les États. - L'Arctique, un enjeu pour les équilibres mondiaux ?
Les littoraux, espaces convoités	- La concentration des hommes et des activités. - La concurrence pour l'espace. - Quels aménagements durables pour les littoraux ?
Les espaces exposés aux risques majeurs	- L'exposition aux risques naturels et technologiques - L'inégale vulnérabilité des sociétés - Quelles capacités d'adaptation, quelles politiques de prévention ?

En géographie, comme en histoire, le programme a été conçu pour être traité dans un horaire annuel de 57 à 62 heures.